



Food and Agriculture
Organization of the
United Nations



General Fisheries Commission for the
Mediterranean
Commission générale des pêches pour la
Méditerranée

Scientific Advisory Committee (SAC)

Subcommittee on Marine Environment and Ecosystems (SCMEE)

Final report

**Kick-off meeting of the ACCOBAMS/GFCM Project on mitigating
interactions between endangered marine species and fishing activities**

Tunis, Tunisia, 7–8 April 2015

***available in French only**

Projet financé par





Rapport de l'atelier de démarrage du projet d'atténuation des interactions négatives entre les espèces marines menacées et les activités de pêche

Tunis, 7-8 avril 2015



Sommaire

Introduction.....	4
1. Ouverture de l’atelier de lancement.....	5
2. Présentation des actions pilotes	5
3. Examen des termes de référence.....	6
4. Définition des modalités de mise en œuvre de chaque action pilote	6
5. Clôture de l’atelier.....	6
Annexe 1 – Liste des participants.....	9

Rapport de l'atelier de démarrage du projet d'atténuation des interactions négatives entre les espèces marines menacées et les activités de pêche

Tunis, 7-8 avril 2015

Introduction

Les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM coordonnent un projet qui a pour finalité d'améliorer la conservation d'espèces marines menacées, comme les cétacés, les tortues marines, les oiseaux marins, et de promouvoir la pratique de la pêche responsable en Méditerranée. D'une durée de 2 ans, ce projet bénéficie d'un soutien financier de la Fondation MAVA.

Le projet vise en particulier à diminuer les interactions négatives (captures accidentelles et déprédation) entre les espèces marines menacées et les activités de pêche.

Cette composante du projet va être mise en œuvre à travers les actions pilotes suivantes, identifiées lors d'un atelier de concertation organisé à Tanger, au Maroc, en avril 2013, avec les partenaires du projet :

- Pêche sardinière à la senne en Méditerranée marocaine [coordonnée par M. Omar Kada] ;
- Pêche artisanale de thon rouge dans le Déroit de Gibraltar [coordonnée par M. Nouredine Abid et M. Renaud de Stephanis] ;
- Pêcheries palangrières de l'espadon et du thon blanc dans le sud de l'Espagne [coordonnée par M. David Macias] ;
- Pêcheries aux palangres de fond et de surface dans le Golfe de Gabès [coordonnée par M. Mohamed Nejmeddine Bradai] ;
- Pêcheries à la senne aux petits pélagiques à Kelibia [coordonnée par Mme Rimel Benmessaoud Cherif] ;
- Pêcheries palangrières et au filet droit dans le sud de la France et les Baléares [coordonnée par Mme Françoise Claro et M. Ricardo Sagarminaga].

Une méthodologie similaire sera mise en œuvre pour chaque action pilote : suivant une démarche participative qui sera engagée auprès des pêcheurs par les partenaires nationaux, et après une phase de collecte des données et d'identification des problématiques, des mesures d'atténuation seront appliquées afin de limiter les captures accidentelles d'espèces menacées et limiter la déprédation dans les engins de pêche.

En outre, une étude préliminaire sur les problématiques de captures accidentelles et de déprédation sera conduite en Algérie.

L'atelier de démarrage du projet s'est tenu les 7 et 8 avril 2015 dans les locaux du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), en Tunisie. Il a été organisé conjointement par les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM.

Cet atelier avait pour objectif de planifier le travail avec les partenaires nationaux et de convenir des modalités de mise en œuvre du projet.

Des représentants des ministères de la pêche du Maroc et de Tunisie, les coordinateurs des actions pilotes et de l'étude préliminaire en Algérie, les experts qui interviennent dans la mise en œuvre du projet ainsi que des représentants des Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM, ont pris part aux travaux de l'atelier. La liste des participants est présentée en Annexe 1.

1. Ouverture de l'atelier de lancement

Mme Florence Descroix-Comanducci, Secrétaire Exécutif de l'ACCOBAMS, a ouvert la réunion le mardi 7 avril 2015 à 14h30 et elle a remercié les participants pour leur présence à cet atelier de démarrage du projet.

Rappelant les dispositions pertinentes de l'ACCOBAMS, elle a souligné que la problématique des interactions pêche-cétacés était un sujet prioritaire pour l'ACCOBAMS et que ce projet venait concrétiser plusieurs années d'efforts conjoints entre les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM pour adresser cette problématique.

Elle a également souligné que la plupart des partenaires présents collaboraient déjà avec l'ACCOBAMS à travers la mise en œuvre d'autres projets et qu'il était satisfaisant de voir cette collaboration s'étendre dans le cadre de ce projet sur les interactions avec la pêche.

Dans ses mots introductifs, M. Abdellah Srour, Secrétaire Exécutif de la CGPM, a remercié les représentants du Ministère de l'Agriculture tunisien pour leur accueil chaleureux en Tunisie ainsi que la Fondation MAVA pour le soutien financier qu'elle apporte à ce projet.

Il a souligné que les captures accidentelles posent un défi considérable à la conservation des espèces menacées ou vulnérables et que les organisations internationales telles que l'ACCOBAMS et la CGPM ont un rôle déterminant à jouer pour apporter des solutions efficaces à ce problème. Il a exprimé sa satisfaction d'assister au lancement de ce projet qui contribuera à améliorer les connaissances afin de favoriser la mise en place d'une stratégie régionale pour réduire les captures accidentelles d'espèces vulnérables et menacées et la déprédation en Méditerranée.

M. Foued Mestiri, Directeur Général de la Pêche et de l'Aquaculture du Ministère de l'Agriculture de Tunisie a remercié les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM pour la mise en œuvre de ce projet qui inclut, en Tunisie, deux actions pilotes. Il a souligné que la gestion des interactions pêche-cétacés représentait un enjeu important, considérant en particulier les situations de déprédation auxquelles les pêcheurs sont confrontés. Il a rappelé que les essais réalisés jusqu'à présent en matière d'usage des répulsifs acoustiques ne s'étaient pas montrés concluants pour limiter les impacts de la déprédation et qu'il était important d'identifier d'autres solutions d'atténuation.

L'Unité de suivi du projet (*i.e.* les Secrétariats de l'ACCOBAMS et de la CGPM) a ensuite présenté le cadre général de mise en œuvre du projet tel que validé par la Fondation MAVA, ainsi que les objectifs de l'atelier de lancement et l'organisation des travaux de la réunion.

Concernant l'action pilote « Pêcheries palangrières de l'espadon et du thon blanc dans le sud de l'Espagne », l'Unité de suivi a informé la réunion de l'impossibilité du coordinateur à participer à la réunion de lancement compte tenu d'autres engagements. Elle a indiqué que l'IEO, ayant jugé que le budget disponible pour l'action pilote était insuffisant, a informé l'Unité de suivi de son intention de rechercher des financements complémentaires. L'Unité de suivi a souligné qu'elle attendait, dans un futur proche, des nouvelles de M. David Macias de l'IEO Malaga, en charge de l'action pilote, confirmant la participation de l'IEO dans le projet.

2. Présentation des actions pilotes

Les coordinateurs nationaux ont introduit leur action pilote, présentant les problématiques qui seront adressées et les activités qu'ils prévoient de mettre en œuvre.

Suite à la présentation des différentes actions pilotes, il a été souligné que ce projet reposait dans une certaine mesure sur des connaissances déjà acquises et qu'il visait à proposer des solutions et méthodes concrètes et innovantes d'atténuation des interactions, trois conditions devant être repliées pour assurer sa bonne réalisation :

- La conception d'une méthodologie standard,
- La caractérisation socio-économique des interactions,
- La mise en place d'un cadre de concertation avec les professionnels afin d'identifier les meilleures solutions techniques.

3. Examen des termes de référence

L'Unité de suivi du projet a introduit les documents suivants pour discussion et révision par les participants :

- Les termes de référence des coordinateurs nationaux des actions pilotes ;
- Les termes de référence pour la mission d'assistance technique du projet ;
- Les termes de référence pour la préparation du protocole de collecte de données.

Il a été convenu que les termes de référence des coordinateurs nationaux seraient révisés et adaptés pour la réalisation de l'étude préliminaire en Algérie.

Concernant la préparation du protocole de collecte de données, il a été souligné que les éléments présentés étaient basés sur le nouveau cadre de référence pour la collecte de données de la CGPM (GFCM Data Collection Reference Framework) en cours de mise en place.

4. Définition des modalités de mise en œuvre de chaque action pilote

Afin de faciliter le travail à ce point de l'agenda, deux groupes de travail ont été mis en place en fonction des convergences entre les actions pilotes. L'Unité de suivi et les experts ont guidé la réflexion et les échanges dans les sous-groupes.

Ce travail en sous-groupe a permis d'examiner les conditions prévues pour la mise en œuvre de chaque action pilote, d'évaluer les moyens disponibles et les besoins, et les échanges qui se sont tenus ont permis aux coordinateurs nationaux de progresser dans la finalisation de leur « template ».

Concernant l'action pilote de la pêche artisanale de thon rouge dans le Détroit de Gibraltar, et considérant que la problématique de déprédation par les orques se rencontre à la fois dans les pêcheries de l'Espagne et du Maroc, il a été convenu que les activités seraient conduites de manière parallèle dans les deux pays, en Espagne sous la coordination de CIRCE, et au Maroc sous la coordination de l'INRH.

5. Clôture de l'atelier

En clôture de la réunion, l'Unité de suivi a présenté une synthèse des conclusions, en particulier, il a été convenu :

- *Concernant les templates des actions pilotes :*

Les coordinateurs enverront à l'Unité de suivi la version finalisée de leur template d'ici le 30 avril incluant les commentaires et révisions discutés au cours de l'atelier de lancement. L'Unité de Suivi,

avec l'appui de l'assistance technique, révisera les templates et contactera les coordinateurs s'il est nécessaire d'apporter des clarifications. L'Unité de suivi partagera avec tous les coordinateurs les templates finalisés en pdf (juin 2015).

- *Concernant la méthodologie de collecte des données :*

L'Unité de suivi, avec l'appui de l'assistance technique, complètera la méthodologie commune proposée pour la collecte des données considérant les éléments discutés durant la réunion (fin avril). L'Unité de suivi traduira ce document en français et le renverra aux Coordinateurs nationaux (dans la mesure du possible d'ici le 15 mai, et sous format Excel si possible). Les Coordinateurs réviseront la méthodologie commune pour la collecte des données et la complèteront avec d'autres informations spécifiques à leur action pilote avec, si besoin, le soutien de l'assistance technique. Une fois finalisé, ils renverront ce document à l'Unité de suivi avant le démarrage de la collecte de données.

- *Pour la communication avec l'Unité de suivi et les experts :*

Pour des questions d'ordre général, des problèmes, l'envoi de documents,..., l'Unité de suivi peut être contactée par email (cleravallec@accobams.net et aurora.nastasi@fao.org). Pour des questions relatives à l'assistance technique, les experts M. Chedly Rais et M. Jacques Sacchi peuvent être contactés par email (chedly.rais@okianos.org et jsacchi@hotmail.fr), en copiant l'Unité de suivi.

- *Pour les prochaines réunions :*

Un atelier de formation pour les coordinateurs nationaux concernant les meilleures pratiques de libération des individus capturés accidentellement (dauphins, oiseaux, tortues marines et requins) et sur l'efficacité des mesures d'atténuation testées dans le monde devrait être organisé en septembre/octobre 2015. Il est envisagé de l'organiser à Barcelone ou à Sète. La participation d'experts internationaux sera examinée par l'Unité de suivi en fonction du budget disponible.

- *Pour la visibilité du projet :*

Il a été proposé de créer un site Internet dédié au projet afin de présenter les activités du projet et de fournir des informations sur les mesures techniques relatives à la libération des individus capturés accidentellement ou les expérimentations de mesures d'atténuation.

Tous les partenaires du projet ont convenu de l'importance de contribuer à la communication sur le projet. En particulier, à l'échelle nationale, cela contribuera à sensibiliser les autorités nationales et les organisations socio-professionnelles à l'intérêt du projet et pourrait permettre de mobiliser des ressources complémentaires.

- *Pour les rapports sur la mise en œuvre des actions pilotes :*

L'Unité de suivi a indiqué qu'un *reporting* régulier serait mis en place entre les coordinateurs nationaux et l'Unité de suivi sous la forme d'un format léger à compléter afin de fournir les éléments nécessaires pour la préparation des rapports d'avancement qui doivent être remis à la Fondation MAVA par le Secrétariat de l'ACCOBAMS.

Un rapport complet sur la mise en œuvre de chaque action pilote sera demandé aux coordinateurs nationaux à la fin des actions pilotes.

- *Concernant le budget prévu pour chaque action pilote :*

La question du budget prévu pour chaque action pilote a été soulevée par les participants à la réunion, en particulier au regard des objectifs définis lors de l'atelier de concertation de Tanger de 2013.

L'Unité de suivi a indiqué qu'il pourrait être nécessaire de réviser certaines actions pilotes en tenant compte du budget disponible, mais qu'il était prématuré d'envisager une telle révision. Soulignant que bien que les budgets ne soient pas très élevés, ils permettront de collecter des données importantes et de réaliser des expérimentations pertinentes moyennant un effort de compression des coûts pour éliminer les dépenses inutiles.

Après la présentation des synthèses des discussions et des conclusions, l'Unité de suivi a informé qu'un rapport provisoire de la réunion serait envoyé à tous les participants pour révision et commentaires.

Après les civilités d'usage, l'atelier a été clôturé le mercredi 8 avril 2015 à 18h.

Annexe 1 – Liste des participants

Par ordre alphabétique

M. ABID Noureddine

Centre Régional INRH/Tanger
BP 5862 Dradeb, Tanger – MAROC
Tel : +212 63 70 88 19
E-mail: noureddine.abid65@gmail.com

Mme ATTIA EL HILI Hedia

Médecin vétérinaire
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer
28, rue du 2 Mars 1934
2025 Salambô, Tunis – TUNISIE
Tel : +216 71 730 420
Fax : +216 71 732 622
E-mail : hedia.attia@instm.rnrt.tn

Mme BEN NAKHLA Lobna

Chargée du Programme de conservation des
espèces
Centre d'Activités Régionales pour les Aires
Spécialement Protégées (PAM-CAR/ASP)
Boulevard du Leader Yasser Arafet - B.P. 337
1080 Tunis Cedex - TUNISIE
Tel: +216 71 206 485
Fax: +216 71 206 490
E-mail: lobna.bennakhla@rac-spa.org

Mme BENMESSAOUD CHERIF Rimel

Post-doctorat
Institut National Sciences technologies de la
Mer, Annexe La Goulette,
2060 La Goulette Tunis - TUNISIE
Tel : +216 98 52 00 51/+216 26 23 23 62
E-mail : benmessaoud_rimel@yahoo.fr

M. BRADAI Mohamed Nejmeddine

Directeur de Recherche/Biodiversité des
Vertébrés marins
Directeur du laboratoire Biodiversité et
Biotechnologie Marines
Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer (INSTM)
Centre de Sfax, BP 1035 Sfax 3018 - TUNISIE
Tél : +216 74 497 117
Fax: +216 74 497 989
E-mail: mednejmeddine.bradai@instm.rnrt.tn

M. CHERIF Mourad

Institut National des Sciences et Technologies
de la Mer
Tel : +216 71 735 848
Mob : +216 23 520 354
E-mail : mourad.cherif@instm.rnrt.tn /
cherifmourad2001@yahoo.fr

Mme DESCROIX-COMANDUCCI Florence

ACCOBAMS Executive Secretary
Les Terrasses de Fontvieille
Jardin de l'UNESCO, MC-98000 MONACO
Tel: +377 9898 8010
Fax: +377 9898 4208
E-mail : fcdescroix@accobams.net

M. DE STEPHANIS Renaud

CIRCE
Cabeza de Manzaneda 3, Pelayo
Algeciras, 11 390 Cadiz - SPAIN
Tel: +34 605 99 81 95
E-mail: renauddestephanis@gmail.com

Mme HAYOUNI Dhekra

Direction Générale de la Pêche et de
l'Aquaculture - Ministère de l'Agriculture
30 Rue Alain Savary
1002 Belvédère, Tunis – TUNISIE
Tel: + 216 71 890 784
Fax: +216 71 799 401
E-mail: hayouni.dhekra@gmail.com

M. KADA Omar

Centre Régional INRH/Nador
B.P. 493, Nador – MAROC
Tel : +212 536 33 12 51
Fax : +212 536 60 38 28
E-mail : inrhomarkada@yahoo.fr

Mme LE RAVALLEC Célia

ACCOBAMS Project Officer
Les Terrasses de Fontvieille
Jardin de l'UNESCO, MC-98000 MONACO
Tel : +377 98 98 20 78
Fax : +377 98 98 42 08
E-mail : cleravallec@accobams.net

M. LOUDRHIRI Abdelali

Département de la Pêche Maritime
Ministère de l'Agriculture et des Pêches
Maritimes
Nouvelle Cité administrative
Agdal – Rabat - MAROC
Tel : +212 537 68 82 77
E-mail : loudrhiri@mpm.gov.ma

M. MESTIRI Foued

Directeur Général de la Pêche et de
l'Aquaculture
Ministère de l'Agriculture
30 Rue Alain Savary
1002 Tunis – TUNISIE
E-mail : foued.mestiri@iresa.agrinet.tn

Mme NASTASI Aurora

Consultant for environmental issues
General Fisheries Commission for the
Mediterranean (GFCM)
Food and Agriculture Organization of the
United Nations (FAO)
Palazzo Blumenstihl - Via Vittoria Colonna 1,
00193 Rome - ITALIE
Tel: +39 06 570 52054
E-mail : Aurora.Nastasi@fao.org

M. RAIS Chedly

ACCOBAMS
Les Terrasses de Fontvieille
Jardin de l'UNESCO, MC-98000 MONACO
Tel : +216 98 44 46 29
Fax : +377 98 98 42 08
E-mail : chedly.rais@accobams.net

M. SACCHI Jacques

ACCOBAMS
331 Chemin Du Phare
34200 Sète, France
E-mail: jsacchi@hotmail.fr

M. SAGARMINAGA Ricardo

President of Alnitak
C/ Nalon, 16 La Berzosa
E- 28240 Hoyo De Manzanares, Madrid –
SPAIN
Tel :
Fax :
E-mail : ricardo@alnitak.info

M. S'HEL Abdelmajid

Directeur de la promotion de la pêche
Direction Générale de la Pêche et de
l'Aquaculture
30 Rue Alain Savary
1002 Belvédère, Tunis – TUNISIE
Tel: + 216 71 890 784
Fax: +216 71 799 401
E-mail : magidshel@yahoo.fr

M. SROUR Abdellah

Secrétaire Exécutif de la CGPM
Commission Générale des Pêches pour la
Méditerranée (CGPM)
Organisation des Nations Unies pour
l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
Fisheries and Aquaculture Department
Palazzo Blumenstihl
Via Vittoria Colonna 1
00193 Rome - ITALIE
Tel: + 39 06 57055730
Fax: +39 06 57055827
E-mail: abdellah.sroure@fao.org

Mme TIFOURA Amina

Ingénieur Halieute
Centre National de Recherche et de
Développement de la Pêche et de
l'Aquaculture
11 Bd Colonel Amirouche
42 415 Bou-Ismaïl - ALGERIE
Tel :
Fax :
E-mail : tifoura_amina@yahoo.fr

